

DOCUMENT 1

b) Le travail est source de revenu

● L'intégration dans la société de consommation

Le travail permet d'accéder à la consommation. Pour une grande majorité des individus, exercer un travail salarié est le principal moyen de se procurer un revenu. Or, sans disposer de revenu, il est difficile de consommer « comme tout le monde », c'est aujourd'hui le principal moyen de subvenir à ses besoins.

● Travail et protection sociale

De plus, disposer d'un travail, c'est aussi accéder à une protection sociale (assurances chômage, maladie, accident, famille, retraite).

⇒ Le travail signifie protection et sécurité. De même, l'insertion dans ce système de protection sociale permet de se sentir « relié » aux autres par ce système collectif de prélèvements et de prestations.

Il s'agit alors aussi d'un moyen d'être **autonome, indépendant non seulement financièrement mais aussi moralement** :

- C'est le cas en particulier pour les femmes : leur intégration au monde du travail a favorisé leur reconnaissance sociale et leur autonomie (financière par rapport à leur mari entre autres).
- C'est aussi le cas des personnes âgées, qui ne sont plus dépendantes de leurs enfants, car elles bénéficient aujourd'hui d'une retraite puisqu'elles ont cotisé pendant leur vie active.

c) Le travail est source de socialisation, de sociabilité et d'identité

● La socialisation

En effet, le travail permet « **l'apprentissage de la vie avec les autres** », **l'apprentissage de la vie en société**.

Le travail a donc une fonction de socialisation, cad « *le processus par lequel un individu apprend et intériorise les manières de penser de sentir et d'agir (normes, valeurs et pratiques) propres à un groupe ou à la société en général* »

Exemple : le travail inculque certaines normes et valeurs telles que la collaboration, la coopération, le respect des horaires, de la hiérarchie, la solidarité, le « dévouement »...

● La sociabilité

Sociabilité : *c'est l'ensemble des formes de relation et de communication entre les individus*

En effet, le travail permet de nouer de nombreuses relations sociales dans de nombreux domaines : relations entre collègues, avec des clients ou fournisseurs, avec les syndicats, la hiérarchie,...

⇒ Possibilité de multiples contacts humains...

De même certaines enquêtes concernant les motivations, les préoccupations professionnelles, ont montré que ce sont les relations entre collègues et la possibilité de multiples contacts humains (travail « plaisant ») qui prévalaient (et ce avant la rémunération, les horaires, les perspectives de carrière, la sécurité de l'emploi ou la qualité du lieu de travail)

● La construction identitaire

- Le travail est source d'identité individuelle / personnelle : Le travail permet à chacun de prouver son utilité sociale, de se créer un nouveau statut social (pas seulement père ou mère de ses enfants, ou mari... mais aussi définition de son identité par rapport à son activité professionnelle), donc de s'attirer la reconnaissance d'autrui.

Le travail est **source d'identité sociale** : les autres nous considèrent en premier lieu en fonction de notre profession ; exercer telle ou telle profession est un « signal social » que l'on envoie aux autres sur ce que l'on est.

- Mais aussi **source d'identité collective** : depuis le XIX^{ème} siècle, le travail permet aux salariés de participer à 2 systèmes de coappartenance : l'entreprise, le syndicat.

Les travailleurs commencent à se considérer comme **un collectif** : mêmes conditions de travail, mêmes horaires, ... Ce sentiment d'appartenance à un collectif est d'ailleurs **petit à petit institutionnalisé** avec la naissance du droit du travail : les travailleurs ont des droits particuliers, droits différents de ceux qu'ils peuvent avoir dans leur vie de famille, de citoyen...

De même cette institutionnalisation est renforcée par la naissance d'instances représentatives du collectif : délégués du personnel, comités d'entreprises, délégués syndicaux...

DOCUMENT 2 : Division du travail et lien social

Le progrès de l'**individualisme** caractérise la modernité. La modernité conduit à valoriser l'individu, à le faire « émerger » du collectif : il devient un sujet, libre de faire des choix, émancipé des anciennes tutelles que représentaient la religion, les traditions ou le pouvoir absolu. Il ne faut pas confondre individualisme et égoïsme : nous vivons dans une société d'individus, pas forcément dans une société d'égoïstes. Cela signifie que, de plus en plus, les individus peuvent choisir leurs comportements, leurs idées, se différencier des groupes constitués. Ce mouvement transforme évidemment les solidarités sociales. Le sociologue Emile Durkheim a proposé une analyse approfondie de ces transformations.

● Dans les sociétés traditionnelles (celle d'avant la Révolution en France, par exemple), **la solidarité est dite « mécanique »** : les individus se ressemblent, ils partagent très fortement les mêmes valeurs (en particulier religieuses) et la conscience collective (que l'on peut définir comme l'ensemble des croyances et des sentiments que les membres d'une société ont en commun et qui sert de référence commune) exerce une contrainte sociale forte c'est à dire que les individus ne peuvent pas, ou très difficilement, se soustraire à ce qu'imposent la tradition et les normes en vigueur. Le sentiment d'individualité est alors faible : on n'existe pas alors par soi-même, mais par son appartenance à un groupe (la famille, le village, la communauté religieuse...). La différenciation entre les individus est donc très faible et les sanctions contre ceux qui transgressent les normes sont en général violentes car c'est l'ensemble de la société qui se sent menacée par une transgression, même minime, des normes.

● Dans les sociétés modernes, celles d'après la révolution industrielle, **la solidarité est dite « organique »** : la solidarité vient de ce que les individus sont complémentaires car ils se différencient, en particulier dans leurs activités de production. Ils deviennent donc interdépendants. La conscience collective s'allège, laissant plus de place à la conscience individuelle,

l'individu devient sujet, il peut exprimer des opinions différentes de celles du groupe. Dans les sociétés modernes, la solidarité est pour l'essentiel de type organique, c'est-à-dire fondée sur la différenciation des individus (tout comme les « organes » du corps sont différenciés) : ce qui crée le lien, c'est notre complémentarité.

Les progrès de l'individualisme fragilisent le lien social dans la mesure où l'individu est moins contraint à la solidarité par la conscience collective. On peut presque dire que la solidarité doit davantage être choisie par les individus. Les liens sont des liens choisis, et donc révocables, et non plus imposés dès la naissance de façon définitive. Le lien social est donc plus fragile, mais ce n'est pas pour cela qu'il disparaît ; il existe toujours, mais résultat d'un choix, et non plus d'une contrainte.

⇒ **Durkheim pense que c'est la division du travail fondée sur la spécialisation des individus qui impose aux hommes d'entrer en rapport les uns avec les autres. L'interdépendance se développe et avec elle, un ensemble de droits et de devoirs qui viennent organiser les relations sociales. La division du travail, pour Durkheim, n'a pas pour but d'augmenter la productivité, comme le pensaient les économistes classiques. La solidarité, c'est à dire le lien social, née de l'intérêt ne serait alors que temporaire car quoi de plus changeant que l'intérêt ? La division du travail a d'abord une fonction sociale : créer le lien social, ciment de la société.**

DOCUMENT 3

• Qu'est-ce que la citoyenneté ?

La citoyenneté est d'abord politique. On peut dire que c'est la capacité à être membre d'une communauté politique et, à ce titre, à participer à la prise des décisions. Ces décisions sont celles qui concernent la vie en société et en particulier la façon de régler les conflits surgissant entre les membres de la société. La citoyenneté s'exerce au travers d'un certain nombre de droits (égalité juridique des citoyens, droit de vote, etc...) et de devoirs (défense du pays, financement des dépenses collectives, etc...).

• En quoi la citoyenneté est-elle intégratrice des individus qui composent une nation démocratique ?

Chaque citoyen, au delà de toutes les différences qu'il peut avoir avec les autres citoyens, est dépositaire d'une parcelle de la légitimité. A ce titre, il dispose des mêmes droits et devoirs que tous les autres citoyens et il est appelé à exercer concrètement ses droits. La Nation se veut donc intégratrice de ses membres, au delà de leurs différences religieuses, ethniques, de genre (hommes/femmes), ou autres. Elle transcende donc tous les particularismes, au nom de valeurs universelles (égalité, démocratie, liberté).

DOCUMENT 4

A partir des années 1880 (IIIème République), l'idée d'une école républicaine se renforce (Jules Ferry, Emile Durkheim) avec pour objectif premier : l'intégration nationale, par l'intermédiaire de :

- Une inculcation de **valeurs collectives** (différentes de celle de la famille jugées trop individualistes, communautaires) : valeurs politiques, morales, former des citoyens, morale laïque à côté de la morale religieuse... ;
- La transmission **d'une culture commune**, d'un savoir de base, d'un bagage minimum pour pouvoir s'intégrer dans la société : lire, écrire, compter. L'objectif était de rendre l'apprentissage des savoirs à toutes les couches de la société : pas seulement à une élite, mais aussi aux enfants de paysans, d'ouvriers qu'aux enfants de familles riches ; aussi bien les ruraux que les urbains ; aussi bien les français d'origine que les immigrés.

L'école était alors perçue comme un instrument de liberté et de raison, d'autonomie de jugement

⇒ **Atténuation des particularismes et des langues locales** (contre les patois...)

⇒ **Participation à la culture nationale, sentiment d'appartenance commun**

⇒ **faire disparaître les inégalités**, la misère, ... bref **permettre l'égalité des chances**

L'« école républicaine », celle qui s'est construite au cours de la 3^e République, en particulier avec les lois de Jules Ferry rendant la scolarité obligatoire, est d'abord celle qui a comme objectif de « fabriquer des bons français ». Elle a imposé la langue française au détriment des langues régionales de manière très systématique. Elle a diffusé tout un ensemble de valeurs patriotiques (les grandes dates de l'histoire de France, les « grands hommes », le drapeau français, la Révolution française, etc...) qui ont contribué à construire réellement la Nation française : les enfants, une fois passés par l'école, avaient à la fois une langue, des références culturelles et des racines historiques communes, quelle que soit leur origine sociale, régionale, religieuse ou ethnique. On mesure à quel point ce fonctionnement était en effet intégrateur : les enfants ne sont plus considérés comme bretons, corses ou picards, ils ne sont plus considérés comme « fils de », ils ne sont plus considérés comme garçons ou filles, ils ne sont plus considérés comme issus d'un milieu social favorisé ou défavorisé ; **ils sont avant tout membre d'une même communauté, la communauté française.**

DOCUMENT 5 : La crise de la famille

a) *Une crise de la nuptialité*

• **De – en – de mariages :**

623 000 mariages par an en 1920, 394 000 en 1970, contre seulement 280 000 en 2002. Taux brut de nuptialité plus intéressant (en fonction du nombre d'habitants) : forte baisse (7 pour mille en 1960, 4.7 pour mille en 2002)

• **Des mariages plus tardifs ; cad recul de l'âge au 1^{er} mariage :**

En 2001 : hommes 30 ans ; femmes 28 ans. En hausse constante depuis 1972

→ Pourquoi ? Etudes plus longues, période d'union libre, plus de difficultés pour les jeunes pour trouver un emploi, idéologie de l'amour (qu'apporte le mariage si l'amour est fort?)

• **Une banalisation du divorce :**

- Multiplication du nb de divorces :

8 000 par an en 1900, 35 000 en 1950, 81 000 en 1980, 114 000 en 2000

- Nb de divorces pour 1000 couples mariés : 2.8 ‰ en 1960 et 9.3 ‰ en 1996.
 - Mais aussi divorces qui a lieu de + en + tôt dans la vie du couple.
 - Et concerne aujourd'hui l'ensemble des CSP (même si encore limité dans milieu rural)
- Pourquoi ? Rôle joué par autorisation du divorce par consentement mutuel (loi de 1975), mais ne fait que répondre à la tendance de la société => lié aussi à l'émancipation (financière et morale) féminine, au dvpt de l'individualisme...
- Conséquences : apparition de **nouvelles formes familiales** : familles monoparentales, cad familles avec un seul parent et son (ses) enfant(s) ; familles recomposées (couple avec enfants pouvant être issus d'une union précédente)

b) Le développement de l'union libre

Accroissement spectaculaire, surtout pour la cohabitation juvénile. Mais aujourd'hui la cohabitation n'est plus seulement une étape provisoire attendant le mariage, c'est devenu pour un grand nombre un état définitif, une situation durable. Dvp du PAC + développement de la natalité hors mariage (44 % en 2002)

c) Une crise de la fécondité

- **Chute des naissances, de la fécondité :**
 - Taux brut de natalité (pour 1000 hab) : 21.6 ‰ en 1900 ; 13 ‰ en 2002
 - ICF (indicateur conjoncturel de fécondité : nb moy d'enfants par femme 15-49 ans) : 2.83 en 1900 ; 2.93 en 1950 et 1.88 en 2002
- Conséquences : **baisse des familles nombreuses**

d) En quoi ces transformations de la famille remettent-elles en cause la solidarité familiale ?

- **Fragilisation de la solidarité familiale** : la réduction de la taille de la famille, conséquence de la séparation éventuelle du couple des parents et du plus petit nombre d'enfants, diminue de manière mécanique le nombre de personnes avec lesquelles un individu a des liens familiaux. Cela signifie que *la solidarité qui résulte des liens familiaux sera limitée à un nombre réduit de personnes*. Si l'*éloignement géographique* s'ajoute au petit nombre de personnes familialement liées, on comprend que le lien social qui en résulte soit plus fragile qu'avant quand les membres de la famille étaient nombreux et restaient proches géographiquement.

- **La désinstitutionnalisation de la famille** : la famille est de moins en moins une institution normée (toutes les familles ayant les mêmes formes), elle repose de plus en plus sur le choix renouvelé jour après jour par les individus qui la forment de continuer à vivre ensemble. *Rester ensemble ne va plus de soi, il faut que ce « rester ensemble » permettent l'épanouissement personnel de chacun. Evidemment, cette forme familiale est plus fragile que la forme institutionnalisée* (où on vivait ensemble « pour la vie »).

- **Une instance de socialisation aujourd'hui concurrencée** : rôle de + en plus important de l'école, des médias, des groupes de pairs (amis, sport...) dans la structuration des personnalités individuelles.

De plus la famille est **de plus en plus dépendante de l'Etat, qui vient parfois se substituer à des rôles de solidarité que jouait auparavant la famille** : prestations sociales (allocations familiales, bourses d'étude...), services (crèche, santé,...), allocations retraites, chômage, RMI... (autrefois la famille était la principale institution qui pouvait permettre à ses membres de vivre si pb de santé, de chômage, quand fin d'activité...)

- **Fragilisation du contrôle familial** : comme toute institution, *la famille exerçait une fonction de contrôle social*, c'est à dire qu'elle veillait à ce que les enfants qu'elle élevait respectent les normes et les valeurs qu'elle leur transmettait. Cette fonction est plus difficile à exercer aujourd'hui, d'une part parce que *les normes et les valeurs changent* et que les adultes ne savent plus forcément très bien ce qu'ils doivent transmettre comme valeurs, et d'autre part, parce que *la tolérance est devenue plus grande face à l'exigence d'épanouissement personnel qui est devenue centrale*. C'est sans doute ce que certains entendent quand ils parlent de « démission » des parents.

- **Eclatement des familles et pauvreté** : Cela concerne surtout les femmes ayant des enfants à charge : le divorce ou la séparation augmente souvent considérablement la précarité de leur situation (diminution des revenus, perte de réseau de sociabilité, plus grande difficulté à recomposer une famille, ce qui s'ajoute souvent à la précarité de l'emploi, plus fréquent pour les femmes que pour les hommes).

DOCUMENT 6 : La crise de l'école

a) Le problème de la massification

L'école ne semble plus en mesure d'assumer ces idéaux républicains, d'intégrer le plus grand nombre. Pourquoi ? Quels sont les signes de cette crise de l'école ?

Pb qui apparaissent à la fin des années 60 avec **la massification de l'enseignement**, « seconde vague fin des années 70 » : cad entrée en masse des élèves dans les différentes étapes de la scolarisation : collège, mais aussi lycée et fac.

- Certes, On peut parler **d'une certaine démocratisation du système scolaire** parce que l'école est devenue accessible à un plus grand nombre : en termes absolus le dvpt de la scolarisation a effectivement fait entrer de + en + d'élèves à tous les niveaux : il y a de plus en plus d'élèves scolarisés ; et le niveau de l'ensemble de la population ne cesse d'augmenter.
- Montée de la scolarisation : 41.4 % des 15-24 ans sont scolarisés en 1968 ; 59.4 % en 1990
- Bacheliers : 1900 : 1 % ; 1970 : 20 % ; 1985 : 35 % ; aujourd'hui environ 65 % (objectif de 80 % d'une classe d'âge au bac avec Chevènement)
- Etudiants : nombre qui double entre 1980 (1.2 millions) et 1998 (2.1 millions)
- Age moyen de fin d'études : 14 ans et demi en 1935 ; 18 ans en 1985 ; 21 ans en 1995.

- **Mais l'inégalité des chances de réussir demeure :**

→ Il y a encore 80 000 jeunes qui quittent le système scolaire chaque année sans aucun diplôme (même si ce n'est que 5 % des élèves !)

→ En fonction de l'origine sociale des individus :

D'une part, les enfants de milieux favorisés réussissent mieux ; d'autre part, ils choisissent aussi les filières les plus valorisées (cf Dossier 7)

→ En fonction du sexe :

- Les filières conduisant aux postes les plus demandés (les + rémunérés) et qui sont les plus sélectives sont réservés aux garçons d'origine sociale aisée. 58% des bacheliers sont des bachelières mais elles ne représentent que 20% des effectifs dans les écoles d'ingénieurs.
- Formations scientifiques encore très masculines, à l'opposé les filles sont surtout dans les filières littéraires (70 % de filles dans les facs de lettres)

b) Des attentes plurielles difficilement conciliables

Les attentes sociales vis à vis de l'école se sont élargies, comme l'a montré le sociologue François Dubet.

• L'école doit continuer à intégrer les individus dans la société en offrant aux enfants une culture commune, en leur faisant intérioriser les normes et les valeurs dominantes

• L'école doit chercher à produire plus d'égalité des chances

• L'école doit préparer efficacement les enfants au monde du travail en leur permettant d'acquérir une qualification : c'est la fonction utilitaire de l'école, très peu présente jusqu'en 1945.

• L'école doit permettre à l'enfant de développer sa personnalité, de s'épanouir, donc de construire son identité personnelle.

Ainsi les fonctions culturelle, utilitaire et personnelle de l'école doivent-elles se combiner. Mais ces objectifs sont parfois difficiles à concilier, même s'ils sont tous légitimes (est-il bien utile de faire de la philo pour exercer tel ou tel métier ? peut-être pas, mais c'est essentiel pour la formation de l'esprit critique, de la capacité à raisonner. S'il ne s'agissait que de préparer au monde du travail, pourquoi ferait-on de la musique ? etc...).

L'école a donc dû faire face à ces nouvelles missions, de surcroît avec un public de plus en plus nombreux : De nouvelles tensions sont donc apparues dans le système scolaire, tensions qui semblent affaiblir l'efficacité de l'école comme instance d'intégration des jeunes à la société.

DOCUMENT 7

L'exclusion ne désigne pas un état mais des processus. Les individus ne naissent pas aujourd'hui exclus ou inclus, ils ne sont pas une fois pour toute exclus ou inclus. Mais il existe des populations en état de fragilité ou de précarité qui ont une forte probabilité de connaître un processus susceptible de les exclure de la société, de les marginaliser, en cumulant des handicaps économiques, sociaux et culturels.

- *Le processus de désaffiliation (Robert Castel)*

L'exclusion n'est pas seulement un état, mais aussi un processus : **elle résulte de la conjonction de 2 vecteurs, de la rupture de 2 axes :**

- l'axe **d'intégration / non intégration par le travail,**

- l'axe **d'insertion / non insertion dans une sociabilité socio-familiale**

C'est lorsqu'on assiste non seulement à la rupture de l'intégration par le travail mais aussi à la rupture de l'insertion socio-familiale, que l'on entre dans la zone d'exclusion.

⇒ Il y a désaffiliation lorsqu'un individu a rompu avec le monde du travail et qu'il a en même temps perdu la plupart de ses relations sociales et familiales.

⇒ Paugam distingue 3 « zones » de positionnement des individus selon les 2 axes présentés :

- **zone d'intégration** : garanties d'un travail et possibilité de mobiliser des supports relationnels solides

- **zone de vulnérabilité** : association de précarité du travail et fragilité des relations sociales et familiales

- **zone de désaffiliation** : conjuguée absence de travail et isolement social

- *Le processus de disqualification sociale (Serge Paugam)*

Serge Paugam distingue 3 phases qui conduisent de la précarité (ou pauvreté) à l'exclusion:

- Phase de fragilité

Les personnes dites fragiles connaissent **le déclassement social** souvent de nature professionnelle (début le plus souvent à cause d'une perte d'emploi).

Phase où ces personnes ne souhaitent pas être considérées comme des assistés, elles cachent souvent leur situation (cf films), ils sont obsédés par le fait que leur situation se voit à l'œil nu => tout faire pour la camoufler en espérant retrouver au plus vite un emploi.

- Phase de dépendance : les « assistés »

Survient quand la phase de fragilité s'accroît, avec prolongement du chômage (chômage de longue durée). A partir de ce moment, l'assistance est acceptée car devient moyen de continuer à être inséré. Demande de RMI, d'allocation chômage, d'aide au logement... Ils savent que retrouver un emploi va être de + en + difficile, voire impossible pour certains, et **deviennent donc dépendants** .

- Phase de rupture du lien social : les marginaux

La plupart des liens sociaux sont rompus : non seulement par le travail, mais aussi familiaux, amicaux, sportifs (faute de moyens....) perte de logement

⇒ Accumulation de handicaps, qui les entraîne vers l'exclusion, la rupture totale.

⇒ SDF, alcoolisme, drogue...

Ces individus ne sont le plus souvent **pas protégés socialement** (cf SDF : la ½ n'a plus de RMI, ou d'allocation chômage, ou droit à l'aide de certaines associations, car pas d'adresse, pas connaissance des droits, des nouvelles dispositions en leur faveur...)

⇒ L'exclusion est un processus ayant plusieurs causes qui cumulent leurs effets.

DOCUMENT 8

- *L'approche de Durkheim : l'anomie*

Anomie : du grec « a - nomos », privation, absence de règles. Notion introduite par Durkheim, et réutilisée par la suite par d'autres sociologues. **C'est l'état dans lequel il y a insuffisance ou déficience de règles sociales acceptées par tous.** Les individus ne savent alors plus comment orienter leur conduite

Selon Durkheim, la division du travail peut engendrer une cohésion sociale aussi forte que celle des sociétés traditionnelles. Mais pour que cette cohésion sociale soit importante, il faut qu'il existe des règles qui coordonnent les diverses fonctions sociales, sinon il n'y aura pas d'égalité entre les individus.

L'anomie provient donc d'une insuffisance de règles qui orientent les conduites, ou de l'absence de sens donné à l'action individuelle.

- *L'anomie selon Robert Merton*

Robert Merton : Sociologue US, né en 1910 Principal ouvrage : « social theory and social culture » 1949

➤ **Il y a 5 types d'adaptation** (+ : acceptation ; - : refus ; +/- : refus des ppales valeurs et introduction de valeurs nouvelles)

modes d'adaptation	but	moyens
1- conformisme	+	+
2-innovation	+	-
3- ritualisme	-	+
4- retrait / évaison	-	-
5- rébellion	+/-	+/-

1- conformisme : c'est le mode d'adaptation le + répandu. Il permet la stabilité et la continuité de la société

2- innovation : utilisation de moyens interdits, illicites (mais souvent efficaces) pour arriver aux buts valorisés (B. Tapie)
Les personnes innovatrices sont des personnes déviantes. Elles correspondent à la définition que Merton donne de l'anomie. Pour conduire à l'exclusion totale, cette déviance doit être perçue comme telle par la société.

3- ritualisme : abandon de l'idéal sociétaire, mais on continue à obéir aux règles et normes établies. Ex : le non croyant qui va à la messe pour faire « comme tout le monde » dans un petit village.

4- retrait : personnes qui ne partagent ni les valeurs ni les normes sociales en vigueur. Ces personnes ont abandonné les buts prescrits et n'agissent plus selon les normes sociales. Exple des malades mentaux, des vagabonds, clochards, ivrognes chroniques, drogués

5- rébellion : personnes qui rejettent la société existante et tentent d'en créer une nouvelle structure. => exclusion active (ils provoquent le chgt social)

- *L'analyse interactionniste de l'exclusion*

Pour les interactionnistes, « **le déviant est celui auquel une étiquette a été appliquée avec succès, et le comportement déviant (la déviance) est celui auquel la collectivité attache une étiquette** »

⇒ Pour les auteurs interactionnistes, ce n'est pas tant la nature de l'acte qui crée la délinquance ou la déviance, que sa perception et son traitement par les autres.

⇒ Ce n'est pas seulement une désobéissance aux normes en vigueur dans la société (qui suppose que les individus soient contre les normes de la société et veulent en changer), mais une conséquence de l'étiquetage (regard des autres) et de situation individuelle difficile (chômage) qui ne permet pas de faire comme les autres.

⇒ Notions d'étiquetage (cf Becker) ou de stigmatisation (Goffman)

cad le fait de discréditer un individu en fonction d'un attribut dévalorisé de son identité; (un stigmaté est une sorte de plaie qui laisse des marques cf celles de Jésus)

➤ Comment ce processus de stigmatisation joue-t-il ?

La réaction des autres dégrade l'image de soi et renforce les difficultés initiales. Ainsi, l'individu étiqueté par la société renoue de + en + difficilement avec les groupes respectueux des règles. Mis à l'écart, le déviant va le plus souvent ne plus chercher le retour à la conformité, et va entamer une « carrière de déviant »

➤ Comment l'individu va-t-il réagir à cette stigmatisation ?

- Il peut faire sien le point de vue des autres et se discréditer lui-même => rupture du lien avec soi-même, il se considère comme déviant, comme « hors-norme » => exclusion, marginalité...

- Il peut refuser l'image que les autres ont de lui sans pour autant avoir les moyens d'imposer ses propres règles, ses propres valeurs de la société

⇒ à ce stade, il n'y a pas reconstruction des liens avec le reste de la communauté.

- Il peut faire en sorte de renverser la situation, en inversant le stigmaté, cad faire en sorte que ce stigmaté soit vécu de façon positive de se différencier des gens normaux (devient une situation voulue et non subie)

⇒ création d'un lien entre les membres de cette communauté (cf homosexuels)

- Le lien avec le reste de la société peut être rétabli quand le groupe stigmatisé parvient à élargir la norme sociale, par l'intensité de son action politique par exple. (cf activisme de la communauté homosexuelle)

DOCUMENT 9

« Onze millions : c'est le nombre de bénévoles en France au service d'associations, selon un rapport de France Bénévolat présenté vendredi.

Le nombre de bénévoles en France croît. « Il dépasse 27% des Français de plus de 15 ans, soit environ 13 millions de personnes, dont 11 millions dans les associations », selon ce rapport. « On peut aujourd'hui affirmer que le nombre des bénévoles réguliers dépasse cinq millions ». « L'engagement bénévole est plus ponctuel, plus volatile, plus souvent pluri-actif ».

« Contrairement aux idées reçues, les retraités ne sont pas sur-représentés (...). On trouve même plus de bénévoles parmi les actifs que parmi les retraités (30% pour une moyenne de 27%). Cependant les retraités sont plus souvent que les actifs des bénévoles réguliers. Ils occupent aussi plus souvent des postes à responsabilités ».

« Les femmes sont majoritaires, ». Chaque année, quelque 70.000 associations sont créées en France.

« 11 millions de bénévoles en France », *Libération*, 17 mars 2006

DOCUMENT 10

« Travail, famille, Etat.. la société française s'est pensée autour de ces trois piliers traditionnels de la cohésion sociale. Depuis peu émerge une autre sphère d'intégration qui avait été occultée : les solidarités communautaires. De quoi s'agit-il ? Des associations, des réseaux d'amis, des socialisations de quartiers, de village, foyers... qui forment un réseau spécifique de socialisation. Sur le devant de la scène, les grandes associations nationales (Secours catholique, Secours populaire, Restaurant du cœur) jouent un rôle non négligeable dans l'aide aux personnes en difficulté. Derrière ces associations-phares, il existe aussi des milliers d'associations très vivaces dans les quartiers qui s'occupent de l'aide aux devoirs pour les élèves, de l'assistance aux familles en difficultés et aux SDF; des réseaux de partage des savoirs... Depuis une quinzaine d'années, le nombre d'associations humanitaires, de bénévoles qui y participent, de dons offerts, se sont multipliés. Ce mouvement associatif a pris en quelque sorte le relais du déclin de participation à l'action syndicale et politique.

Du coup, certains penseurs en viennent à envisager la reconstitution d'une nouvelle forme de « contrat social » fondée en partie sur cette socialité nouvelle ainsi que sur l'émergence d'une économie alternative, dite aussi « économie solidaire ». Aux Etats-Unis, où le mouvement des *communities* est traditionnellement plus fort et plus efficace qu'en France, certains penseurs sociaux, dits « communautariens », y voient une troisième voie entre l'étatisme et l'individualisme »

ACHILLE WEINBERG, *Sciences humaines*

DOCUMENT 11

« Un sondage BVA apporte un nouvel éclairage sur la RTT. Réalisée pour *L'Express* et le cabinet d'audit social Bernard Brunhes Consultants, cette enquête met à mal l'idée d'un affaiblissement de la « valeur travail » lié à la mise en oeuvre des 35 heures.

Sur les 1 402 salariés interrogés, un peu plus de la moitié seulement (55%) se disent capables de « mesurer de manière très précise » leur temps de travail. 20% ne « comptent pas vraiment » leurs heures et 24% les comptent « mais de manière approximative ».

Travaillant dans des établissements, publics ou privés, de dix salariés et plus, 62% des personnes interrogées déclarent avoir effectué des heures supplémentaires au cours des douze derniers mois. 54% des salariés indiquent ainsi travailler plus de 35 heures par semaine. Et 82% d'entre eux jugent cela « normal », compte tenu de leur type d'emploi.

Qu'une proportion aussi importante de salariés soit prête à travailler plus montre qu'ils « ne vivent pas du tout le travail comme un ennemi », estime Jean Viard, sociologue et directeur de recherche au CNRS. Ils sont ainsi 44% à demander que les 35 heures soient « assouplies afin que ceux qui le souhaitent puissent travailler plus ».

F.-X, « Les Français restent attachés à la « valeur travail », *Le Figaro*, 05 novembre 2004

DOCUMENT 12

QUESTION : D'une manière générale, diriez-vous que votre motivation dans le travail est avant tout...?

Question posée aux actifs occupés.

<i>(Réponses données à l'aide d'une liste)</i>	%
... de gagner de l'argent	61
... de vous épanouir	55
... d'acquérir des connaissances et des savoir-faire	33
... de rencontrer d'autres personnes	31
- Rien de cela (<i>réponse spontanée</i>)	1
- Ne se prononcent pas	1
TOTAL	(1)

Sondage exclusif CSA / LE PARISIEN / AUJOURD'HUI EN FRANCE réalisé par téléphone le 14 février 2006.

DOCUMENT 12 : Un retour de la famille ?

● Une persistance des formes et des fonctions traditionnelles de la famille

Les transformations sont certaines, mais les formes traditionnelles restent dominantes :

- Le mariage, malgré le dvpt de la cohabitation reste la norme
- Moins de mariages ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'unions, mais que l'union a changé et peut se passer du mariage.
- Il y a moins de naissances, mais cela ne veut pas dire que la famille n'existe plus ou est en crise. Cela montre au contraire que la place de l'enfant a changé: aujourd'hui l'enfant est désiré et est au centre de la famille.
- Malgré le dvpt du divorce, 83 % des enfants en 1994 vivent avec leurs 2 parents
- Le nb de divorces, même s'il est très important, se stabilise depuis une 15aine d'années autour de 110 000 par an
- Les nouvelles formes familiales (monoparentales, recomposées), même si elles ont pris de l'importance restent minoritaires, marginales : seulement 6.8 % des ménages sont des familles monoparentales en 1997

● Certaines fonctions traditionnellement familiales perdurent :

- La famille est encore le 1^{er} lieu de transmission des normes et valeurs (fonction de **socialisation** encore très importante)
- **La transmission du patrimoine** se fait encore quasi-uniquement par l'intermédiaire de la famille même s'il prend de nouvelles formes (dons du vivant...), mais le but reste le même
- La famille est toujours un lieu de **protection et de sociabilité** très important : allongement de la cohabitation avec les parents, la famille reste un des derniers remparts contre l'exclusion et la marginalisation

● Le développement de nouvelles formes de solidarité familiales

Les formes de solidarité inter-générationnelles continuent à prévaloir, en prenant de multiples formes :

- Si la **transmission du patrimoine** se fait de moins en moins sous la forme d'héritage (car individus vivent de + en + longtemps), elle se fait de façon différente : dons du vivant aux enfants et/ou petits-enfants, aides financières, prêts sans intérêts...
- Les **aides financières** sont nombreuses : aides des parents ou grands-parents à diverses occasions (installation du couple, achat d'un logement, d'une voiture, dons...) le rôle des grands-parents est ici de + en + important.
- La solidarité passe aussi par de multiples **services rendus entre les générations** : garde d'enfants par les parents ou gd-parents, travail domestique, courses faites aux gd-parents...
- La famille permet aussi de **mettre en relation** des membres de la famille pour trouver un travail, un stage, un logement...
- **Enfin, il ne faut pas non plus avoir une image « idyllique » de la famille traditionnelle**
- Les mariages arrangés n'existent aujourd'hui quasiment plus
- La famille n'était pas aussi stable qu'on l'imagine : la mortalité était très importante et faisait autant éclater les cellules familiales hier qu'aujourd'hui avec les divorces. Donc les ruptures étaient aussi fréquentes, les remariages aussi, et les familles recomposées existaient également !
- Ensuite la famille traditionnelle n'était pas toujours chaleureuse : femmes et enfants battus

La famille française a changé dans ses formes, mais pas dans ses fondements, elle apporte toujours une forte contribution à la reproduction sociale, elle reste un lieu de socialisation très important. La faiblesse de la solidarité horizontale (cf nb de divorces, désunions) semble être compensée par la solidarité verticale ou intergénérationnelle. La famille, malgré les bouleversements qu'elle a connus depuis plusieurs décennies semble donc perdurer, aussi bien dans ses fonctions principales, que dans sa structure générale.